

## **Dictionnaire du travail**

Collection Quadrige ; Puf 2011 ; 32 euros.

La sortie d'un dictionnaire est toujours une bonne nouvelle et la parution de celui-ci ne déroge pas à la règle.

Destiné au monde académique aussi bien qu'au grand public, il comporte plus de 140 entrées, indépendantes les unes des autres, chacune étant signée par un auteur faisant référence sur le sujet. De nombreuses disciplines ont été mises à contribution : anthropologie, droit, économie, gestion, histoire, linguistique, philosophie, psychologie, sociologie et science politique. Cette diversité des points de vue est un des atouts de ce dictionnaire.

Les entrées, allant d'« action collective » à « ville », en passant par « inspection du travail », « migrations » ou « risques psychosociaux » peuvent être classées en six types d'entrées. Des articles permettent de comprendre le travail à partir de la manière dont il est vécu et pratiqué (conditions de travail, risques, conflits...). D'autres donnent des définitions à certaines identités ou catégories professionnelles (employés, indépendants...). Certains articles s'attachent à définir des mondes sociaux, comme l'entreprise. D'autres

présentent les multiples statuts et institutions qui mettent le travail en forme (syndicats, chômage, droit du travail...), d'autres encore donnent des notices d'auteurs ou d'approches disciplinaires (Marx, théorie de la régulation sociale...), d'autres enfin montrent le travail par le prisme d'événements (Front Populaire, premier mai...).

L'équipe éditoriale (Antoine Bevort, Annette Jobert, Michel Lallement et Arnaud Mias) a pris grand soin de rendre chaque article lisible par tous et de construire un ensemble cohérent, pour que le monde du travail soit mieux compris. La mission est réussie. Ce dictionnaire, facile d'utilisation et passionnant, est sans conteste un ouvrage à conserver près de soi et à feuilleter selon les envies.

**CW**